



## PUBLIC

Membres élus  
titulaires et  
suppléants du CSE  
ayant déjà accompli  
un précédent mandat



## PRÉ-REQUIS

Maîtrise la langue  
française – avoir  
accompli un mandat  
membre CSE



## DURÉE

3 jours – 21 heures



## MODALITÉS

Présentiel



## TYPE DE VALIDATION

Certificat de réalisation  
Attestation de fin de formation

## » RÉSULTATS ATTENDUS

- Affiner et compléter la connaissances des missions et du fonctionnement du Comité Social et Economique afin d'être un véritable représentant du personnel acteur de la prévention.

## » OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Être capable de s'impliquer dans la politique prévention de l'entreprise en s'appuyant sur le vécu,
- Être capable d'analyser les conditions de travail,  
Être capable de déceler les risques professionnels et proposer des mesures préventives ou correctives.

## » MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Appui sur le questionnaire envoyé aux participants lors de l'inscription à la formation.
- Alternance entre l'étude de cas concrets, issus de l'expérience des participants, et les apports juridiques et techniques essentiels,
- Chaque participant recevra en fin de formation un document de synthèse et une clé USB sur laquelle il enregistrera la documentation remise tout au long de la formation.
- Travail en sous-groupes. Recherches sur Internet.



## DATES ET LIEUX

- Agen  
04-05-12 avril  
19-20-27 septembre  
27-28-29 novembre
- Périgueux  
21-22-27 mai  
26-27-sept + 07 octobre
- Marmande  
21-22-27 mai  
14-15-21 octobre



## TARIFS

690€ HT – 828 € TTC



## INTERVENANTS

Olivier DECROUX  
René BUISSON



Lieux aménagés et modalités adoptées  
pour faciliter l'accès et l'usage aux  
personnes en situation de handicap.

## PROGRAMME

### OUVERTURE

- Prise de contact avec le groupe, présentations, expression des attentes des participants

### ACTUALITES SUR LA REGLEMENTATION ET EXPLOITATIONS DES RETOURS D'EXPERIENCES DES PARTICIPANTS

- Evolution récente du contexte législatif et réglementaire en France, les autres textes applicables à l'activité de l'entreprise.
- Retour sur le fonctionnement du CSE à partir des questionnaires individuels renseignés par les participants (composition, mandat, formation, crédit d'heures, réunions, visites, procès-verbaux, commission santé, sécurité et conditions de travail – CSSCT, protection des membres élus, délit d'entrave). Retour sur les particularités des CSE des entreprises de 11 à 50 salariés si besoin.
- Le règlement intérieur du CSE : quelles évolutions ?
- Le champ de la réglementation des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

### LE CSE ET SON POSITIONNEMENT DANS L'ENTREPRISE

- Rappels sur Rôles, missions, moyens, obligations, responsabilités, en matière de santé, sécurité et conditions de travail, environnement.
- Précisions sur le rôle du référent harcèlement sexuel et agissements sexistes, du référent COVID 19, du référent handicap.
- Les représentants de proximité du CSE le cas échéant.
- Le salarié compétent en prévention, le médecin du travail et son équipe du SPSTI, l'agent de l'inspection du travail, les agents de la CARSAT ou de la MSA,...
- Utilisation des sources d'informations existantes (Ministère du travail, CARSAT, MSA, INRS, ANACT, DREAL, BARPI).
- Les consultations récurrentes et ponctuelles du CSE, fond et forme des avis rendus par le CSE.
- Les expertises du CSE (choix, désignation et financement de l'expert).
- La certification des compétences pour les membres du CSE, la protection des membres du CSE, le délit d'entrave.
- Le CSE et l'environnement, le développement durable.

### LES RISQUES PROFESSIONNELS

- Retour sur les 9 principes généraux de prévention et les 21 familles de risques.
- L'évaluation des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles : Comparatif des Documents uniques et de leur programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail, mise à jour annuelle et communication au Médecin du travail, mise à disposition des acteurs.
- Etude des principaux documents relatifs à la prévention utilisés par les participants (Fiche d'entreprise du médecin du travail, Plans de prévention avec les entreprises extérieures, Permis de feu, Protocoles de sécurité avec les transporteurs, Registre des vérifications périodiques réglementaires, Suivi des formations, autorisations et habilitations, Registre du danger grave et imminent, Registre des alertes environnementales ...).
- Exploitation des retours d'expérience sur les risques spécifiques à l'entreprise (Manutention manuelle, Risque chimique, Risque biologique, Polyexpositions, Troubles Musculo Squelettiques, Risques Psychosociaux, Addictions, Rayonnements,...).
- Les affichages obligatoires et la communication sur la prévention dans l'entreprise.

## PROGRAMME

### LES CONDITIONS DE TRAVAIL (APPROCHE ERGONOMIQUE)

- Exploitation des éléments de la Base de Données Economiques, Sociales et Environnementales (BDESE).
- Retours d'expérience sur l'analyse des situations réelles de travail, le recueil et l'exploitation des données.
- Etude d'un poste de travail (cas concret proposé par l'animateur ou fourni par un participant).
- Prise en compte des facteurs de risques professionnels (contraintes physiques marquées, environnement physique agressif, rythmes de travail).
- Utilisation du Compte Professionnel de Prévention (C2P).
- Ambiances physiques, sonores, thermiques, ...

### LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

- Définitions, indicateurs, statistiques nationales.
- Statistiques et indicateurs de l'entreprise (Rapport annuel sur la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail).
- Les conséquences financières et juridiques des accidents du travail et des maladies professionnelles, appui sur la jurisprudence récente.
- Retour sur l'analyse des incidents ou accidents par la méthode de l'arbre des causes.
- Critères de choix des mesures de prévention et de protection (collective ou individuelle) et inscription de ces mesures dans un plan d'action daté avec estimation des coûts.

### CLOTURE

- Echanges libres sur des problématiques individuelles.
- Evaluation de la formation et remise des attestations de formation.